



Paris, le 22 mars 2022

« Solaire photovoltaïque en France, entre mythe et réalité » : 350 participants réunis à Lyon pour le 8^{ème} Colloque National Photovoltaïque du SER

Aujourd’hui plus que jamais, les énergies renouvelables s’imposent comme un puissant levier d’action face à l’urgence climatique, mais aussi comme un investissement durable et un amortisseur de crises. Le solaire photovoltaïque constitue l’une des composantes essentielles de la transition énergétique dans laquelle est engagé notre pays. Pourtant, les idées reçues sont encore nombreuses, tenaces et freinent le déploiement de projets, alors que les trajectoires actuelles de progression du parc montrent un rythme de raccordement des installations insuffisant pour atteindre les objectifs fixés.

Plus de 350 participants étaient réunis à Lyon, en marge du salon professionnel BePositive, pour assister au colloque national du SER sur le solaire photovoltaïque et échanger dans le cadre des tables rondes organisées lors de cet événement.

Quelles perspectives pour la filière française et qu’en est-il de sa compétitivité ? Comment conjuguer photovoltaïque et biodiversité, forêt, paysages et patrimoine ? Comment utiliser la maturité de la technologie solaire pour l’inscrire dans une planification locale et apporter de la valeur ajoutée ? Et la souveraineté industrielle : rêve ou réalité ? Autant de sujets passionnants et structurants pour le développement de la filière qui ont mobilisé nombre d’experts, industriels et institutionnels de tous horizons lors de débats parfois animés, riches et ouverts.

Ces débats ont nourri les réflexions pour déconstruire les idées reçues et objectiver davantage des sujets trop souvent et facilement caricaturés. Ils ont ainsi confirmé que le solaire PV s’annonce comme l’une des rares réponses envisageables au besoin de développement massif de capacités de productions électriques d’ici 2030, compte tenu des délais liés au développement et à la construction de projets et de la variété des supports sur lesquels il peut se déployer.

« A l’aube d’un débat essentiel sur l’avenir énergétique de notre pays, et dans un contexte marqué par des crises à répétition, il importe de mobiliser toutes nos forces pour répondre aux défis qui se présentent devant nous. La massification des énergies renouvelables, indispensable à la transition énergétique, passera nécessairement par la technologie solaire photovoltaïque, qui représente aussi une opportunité de réindustrialisation en France en particulier pour les maillons de la chaîne de valeur portant sur la fabrication de panneaux. La filière est prête à poursuivre le combat pour la décarbonation » déclare Jules Nyssen, Président du SER.

Pour Xavier Daval, président de la Commission solaire du SER, « Que ce soit en énergie produite, en nouvelles capacités raccordées ou en projets en développement pour les prochaines années, la plupart des grands pays industrialisés ont battu leurs records en 2022 ou vont le faire en 2023. Produire localement les composants photovoltaïques est désormais une question de souveraineté. La France doit occuper une place de premier plan dans cette dynamique mondiale, et nous pouvons pour cela compter sur le potentiel et la détermination de notre filière ».





Contact presse :

Violaine Hacke

service_presse_ser@enr.fr

06 28 47 53 55

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  **Syndicat des énergies renouvelables**